**Crédit d'impôt pour maintien à domicile des ainés**

Admissibilité

* Avoir 70 ans ou plus
* Résider au Québec

**Dépenses admissibles**

1. Résidence pour personne âgée

Dépenses incluses dans le loyer

* + - Service de buanderie
		- Services d'entretien ménager
		- Service alimentaire
		- Service de soins infirmiers
		- Service de soins personnels

Documents requis

* + Relevé 19, relevé des versements anticipés
	+ Bail et annexe au bail
1. Immeuble de logements (à loyer autre qu'une résidence pour personne âgée)

Remboursement d'une partie du loyer (maximum 600 $ par mois)

Documents requis

* Bail ou lettre d'augmentation
	+ Copie des factures ou contrats

Autres dépenses non incluses dans le loyer

* Consultez la section «Autres dépenses admissibles»
1. Immeuble en copropriété (condominium)

Services admissibles inclus dans les charges de copropriété

Autres dépenses non incluses dans le loyer

* Consultez la section «Autres dépenses admissibles»

*Note : Les services admissibles sont établis en fonction du calcul effectué par l'administrateur de l'immeuble en copropriété. Il a l'obligation de vous remettre le formulaire TPZ-1029.MD.5 avant le 28 février suivant la fin de l'année civile.*

Documents requis

* + Formulaire TPZ-1029.MD.5
	+ Copie des factures ou contrats
1. Vous habitez votre maison

Dépenses admissibles

* + - Service d'aide à la personne
		- Service d'aide lié aux tâches domestiques
		- Travaux mineurs réalisés à l'extérieur de la maison
* Consultez la section« Autres dépenses admissibles»

Documents requis

* Copie des factures ou contrats

**Autres dépenses admissibles**

SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

Services liés aux activités quotidiennes (nécessaires chaque jour)

* l'habillage
* l'hygiène (aide pour le bain)
* l'alimentation (l'aide pour manger et boire)
* la mobilisation (aide pour les déplacements à l'intérieur)

Services liés aux repas

* l'aide pour préparer vos repas dans votre habitation
* préparation et livraison de repas par un organisme communautaire (par exemple, une popote roulante)

*Note : Les services liés aux repas ne comprennent pas le coût de la nourriture ni la livraison de repas par un restaurant.*

Services de surveillance et d'encadrement

* service non spécialisé de surveillance de nuit
* service non spécialisé de surveillance continue
* service d'encadrement de la personne (gardiennage)

*Note : Les services de surveillance et d'encadrement ne comprennent pas :*

* + *les services rendus par une entreprise spécialisée dans la protection des biens ou des personnes (par exemple, le coût mensuel d'un abonnement à un système d'alarme}*
	+ *le coût d'acquisition ou de location de matériel de sécurité (par exemple, un bracelet de surveillance, un bouton d'alarme ou dispositif de repérage par GPS}. Par contre ces frais peuvent donner ouverture au crédit d'impôt pour frais engagés par un ainé pour maintenir son autonomie. C'est un crédit remboursable de* 20% d*e l'excédent de 500$.*

Services de soutien civique

* Accompagnement pour aller voter
* Gestion du budget
* Aide pour remplir certains formulaires (excluant documents fiscaux)

SERVICE D'ENTRETIEN ET D'APPROVISIONENMENT

Services liés aux tâches domestiques courantes

* l'entretien ménager (balayage, époussetage ou nettoyage)
* l'entretien des appareils
* le nettoyage des tapis et des meubles rembourrés
* le nettoyage des conduits d'aération
* le ramonage de la cheminée

*Note : Les services d'entretien aux tâches domestiques ne comprennent pas le coût des produits de nettoyage.*

Travaux mineurs à l'extérieur

* Nettoyage extérieur de la maison, des fenêtres et des gouttières
* Entretien de la piscine
* Entretien, fertilisation et tonte du gazon
* Entretien des haies et des plates-bandes
* Émondage des arbres
* Ramassage de feuilles
* Pose et enlèvement d'un abri saisonnier
* Déneigement

*Note : Les travaux d'entretien du terrain ne comprennent pas le coût des produits d'entretien et de tout autre bien utilisé pour réaliser les travaux.*

Services d'approvisionnement en nécessités courantes

* Livraison de l'épicerie
* Livraison de médicaments

**Dépenses non admissibles**

* Le coût des produits de nettoyage
* Les services concernant des travaux de construction, de réparation et de rénovation
* Les services d'un plombier, d'un électricien, d'un peintre ou d'un menuisier
* Les services rendus par un membre d'un ordre professionnel (exception infirmière, infirmier)
* Les services inclus dans la contribution à payer pour être hébergé dans un établissement de santé et rendus par le réseau de la santé et des services sociaux.
* Les services rendus par le conjoint ou par une personne à charge
* Services d'entretien ou d'approvisionnement pour une résidence secondaire
* Services rendus hors du Québec
* Service de coiffure offert par un coiffeur ou une coiffeuse
* Services de nettoyage à sec
* Accompagnement lors de sorties à l'extérieur du Québec
* Achat ou location de bracelet de surveillance, installation d'un bouton d'appel
* Nettoyage des conduits d'aération, quand le démontage est nécessaire
* Installation et utilisation d'un système d'alarme, d'urgence ou d'intercom
* Coût et livraison des repas préparés par un restaurant
* Le coût pour remplir les documents fiscaux